

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation québécoise du cancer,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec

Le 20 avril 2022

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119023

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	3 921 801	\$ 3 792 474	\$
Produits de services (annexe B)	1 862 758	1 587 163	
Produits découlant des placements à la juste valeur	69 090	61 560	
Produits d'intérêts	2 490	4 732	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	93 259	95 836	
Revenus locatifs	20 226	20 226	
Autres revenus	366 466	265 594	
	6 336 090	5 827 585	

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	1 498 704	1 096 534	
Charges de services (annexe B)	3 793 236	3 393 435	
Frais de développement des services (annexe C)	437 294	341 004	
Frais d'administration (annexe D)	134 364	131 090	
Amortissement des immobilisations corporelles	222 961	221 418	
Amortissement des actifs incorporels	23 146	17 098	
	6 109 705	5 200 579	

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

226 385 627 006

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	232 362	175 210	
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST)	495 367	953 106	
	727 729	1 128 316	

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT EXCÉDENT DES LEGS ET PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS

954 114 1 755 322

EXCÉDENT DES LEGS ET DES PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS SUR LES BESOINS REQUIS POUR FINANCER LES PROGRAMMES ET SERVICES

109 898 848 846

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 064 012 \$ 2 604 168 \$

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	1 925 820 \$	431 102 \$	1 761 409 \$	4 368 408 \$	8 486 739 \$	5 879 846 \$
Reclassement de l'exercice précédent lié à l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	191 672	-	-	(191 672)	-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(152 848)	35 073	-	1 181 787	1 064 012	2 604 168
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	85 047	-	-	(85 047)	-	-
Apports reçus à titre de dotation (note 13)	-	6 360	-	-	6 360	2 725
Affectations internes (note 13)	-	-	109 898	(109 898)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	2 049 691 \$	472 535 \$	1 871 307 \$	5 163 578 \$	9 557 111 \$	8 486 739 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 974 462	\$ 2 658 974	\$
Créances (note 4)	125 718	302 336	
Stocks	-	18 677	
Frais payés d'avance	49 390	57 276	

2 149 570 3 037 263

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

6 515 164 4 307 128

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 058 912 5 207 673

ACTIFS INCORPORELS (note 7)

34 077 46 376

13 757 723 \$12 598 440 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2021

2020

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)	688 754 \$	604 095 \$
Apports reportés	89 484	80 827
Produits reportés	313 303	236 119

1 091 541 921 041

APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 10) 65 773 54 103

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11) 3 043 298 3 136 557

4 200 612 4 111 701

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	2 049 691	1 925 820
Reçu à titre de dotation (note 13)	472 535	431 102
Affecté (note 13)	1 871 307	1 761 409
Non affecté	5 163 578	4 368 408

9 557 111 8 486 739

13 757 723 \$12 598 440 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 14 et 15)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	1 064 012 \$	2 604 167 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	222 961	221 418
Amortissement des actifs incorporels	23 146	17 098
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(93 259)	(95 836)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	11 670	4 837
Revenus de placements capitalisés	(175 909)	(181 575)
Variation de la juste valeur des placements	(232 362)	(175 210)

820 259 2 394 899

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 373 681 381 935

1 193 940 2 776 834

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(2 032 578)	(1 929 260)
Produit de la cession de placements	232 813	122 145
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74 200)	(59 331)
Acquisition d'actifs incorporels	(10 847)	(48 898)

(1 884 812) (1 915 344)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports en espèces reçus à titre de dotation	6 360	2 725
--	-------	-------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(684 512) 864 215

ENCAISSE, début de l'exercice 2 658 974 1 794 759

ENCAISSE, fin de l'exercice 1 974 462 \$ 2 658 974 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés aux résultats.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale et les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures destinées à la revente. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de frais d'administration de 496 462 \$ (2020 - 456 683 \$) et de charges relatives au publipostage de 498 506 \$ (2020 - 490 437 \$) a été ventilé comme suit :

			2021	2020
	Frais d'adminis- tration	Charges de publipostage	Total	Total
Dons et activités de financement	74 469 \$	324 029 \$	398 498 \$	390 505 \$
Services	287 629	174 477	462 106	421 416
Administration	134 364	-	134 364	135 199
	496 462 \$	498 506 \$	994 968 \$	947 120 \$

4. CRÉANCES

	2021	2020
Dons et legs	69 962 \$	50 021 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	72 428
Allocation exceptionnelle en complément de l'entente d'hébergement en lien avec la pandémie	-	105 800
Taxes à la consommation	43 758	36 838
Autres	11 998	37 249
	125 718 \$	302 336 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2021	2020
Fonds communs de placement		
Obligations	2 798 381 \$	1 864 405 \$
Actions	3 244 209	2 010 621
	<u>6 042 590</u>	<u>3 875 026</u>
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	472 574	432 102
	<u>6 515 164 \$</u>	<u>4 307 128 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	7 955 194	3 400 897	4 554 297	4 715 607
Équipement informatique	273 503	240 880	32 623	43 291
Matériel roulant	23 342	23 342	-	677
Mobilier et équipements	1 225 992	1 039 501	186 491	162 597
	<u>9 763 532 \$</u>	<u>4 704 620 \$</u>	<u>5 058 912 \$</u>	<u>5 207 673 \$</u>

7. ACTIFS INCORPORELS

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	291 036 \$	256 959 \$	34 077 \$	46 376 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et renouvelable en juin 2022.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	273 970 \$	216 000 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	414 784	388 095
	688 754 \$	604 095 \$

10. APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

	2021	2020
SOLDE, début de l'exercice	54 103 \$	49 266 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(1 337)	(1 283)
Montants reçus au cours de l'exercice	13 007	6 120
SOLDE, fin de l'exercice	65 773 \$	54 103 \$

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE, début de l'exercice	3 136 557 \$	3 232 393 \$
Montants amortis dans les résultats	(93 259)	(95 836)
SOLDE, fin de l'exercice	3 043 298 \$	3 136 557 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2021 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 73 847 \$ (2020 - 79 671 \$).

13. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2020 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 272 535 \$ (2020 - 231 102 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 109 898 \$ (2020 - 848 846 \$) afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquels les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. ÉVENTUALITÉ

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST)

La Fondation a comptabilisé un montant de 495 367 \$ en 2021 et un montant de 953 106 \$ en 2020 à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST). La méthode de calcul utilisée en 2021 pour établir le montant des subventions réclamées est semblable à celle utilisée en 2020. Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

15. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2026 pour divers contrats de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 208 112 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022 -	93 991 \$
2023 -	57 801 \$
2024 -	40 713 \$
2025 -	9 994 \$
2026 -	5 613 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

15. ENGAGEMENTS (suite)

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtelleries

La Fondation s'est engagée par contrat de services à opérer une hôtellerie à Lévis jusqu'en 2025.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec jusqu'en 2026.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque lié au taux d'intérêt

La Fondation assume une facilité de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2021		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 120 439 \$	324 029 \$	796 410 \$
Legs	322 617	72 149	250 468
Autres dons	1 224 533	529 469	695 064
	2 667 589	925 647	1 741 942
Activités de financement	1 254 212	306 156	948 056
Frais communs - événements	-	266 901	(266 901)
	3 921 801 \$	1 498 704 \$	2 423 097 \$

	2020		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 249 152 \$	318 077 \$	931 075 \$
Legs	622 718	8 729	613 989
Autres dons	1 031 092	419 700	611 392
	2 902 962	746 506	2 156 456
Activités de financement	889 512	154 827	734 685
Frais communs - événements	-	195 201	(195 201)
	3 792 474 \$	1 096 534 \$	2 695 940 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2021		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	620 860 \$	652 863 \$	(32 003) \$
Estrie	252 366	427 491	(175 125)
Outaouais	388 915	465 377	(76 462)
Mauricie	252 402	486 550	(234 148)
Lévis	304 397	443 679	(139 282)
Québec	43 818	132 359	(88 541)
	1 862 758	2 608 319	(745 561)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	-	519 136	(519 136)
Sensibilisation et appui	-	665 781	(665 781)
	1 862 758 \$	3 793 236 \$	(1 930 478) \$

	2020		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	625 222 \$	597 699 \$	27 523 \$
Estrie	254 585	421 004	(166 419)
Outaouais	416 324	511 696	(95 372)
Mauricie	221 680	483 417	(261 737)
Lévis	69 352	167 766	(98 414)
	1 587 163	2 181 582	(594 419)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	-	560 097	(560 097)
Sensibilisation et appui	-	651 756	(651 756)
	1 587 163 \$	3 393 435 \$	(1 806 272) \$

¹ L'aide gouvernementale à la clientèle octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 1 202 149 \$ présenté dans les revenus d'hébergement, plus un montant figurant dans les autres revenus de 353 666 \$, pour un total de 1 555 815 \$ (2020 - 1 317 555 \$).

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	219 512 \$	217 624 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	12 169	12 116
Frais de déplacement et de représentation	316	301
Publicité	126 328	68 157
Services professionnels	78 969	42 806
	<u>437 294 \$</u>	<u>341 004 \$</u>

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	279 032 \$	267 919 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	116 388	88 690
Frais de bureau et d'occupation des locaux	16 061	11 610
Frais de déplacement et de représentation	7 106	5 473
Services professionnels	77 875	78 882
	<u>496 462</u>	<u>452 574</u>
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	<u>(362 098)</u>	<u>(321 484)</u>
	<u>134 364 \$</u>	<u>131 090 \$</u>